ORIGINES URBAINES

DE LA PREMIERE OCCUPATION À LA NAISSANCE DU CASTRUM

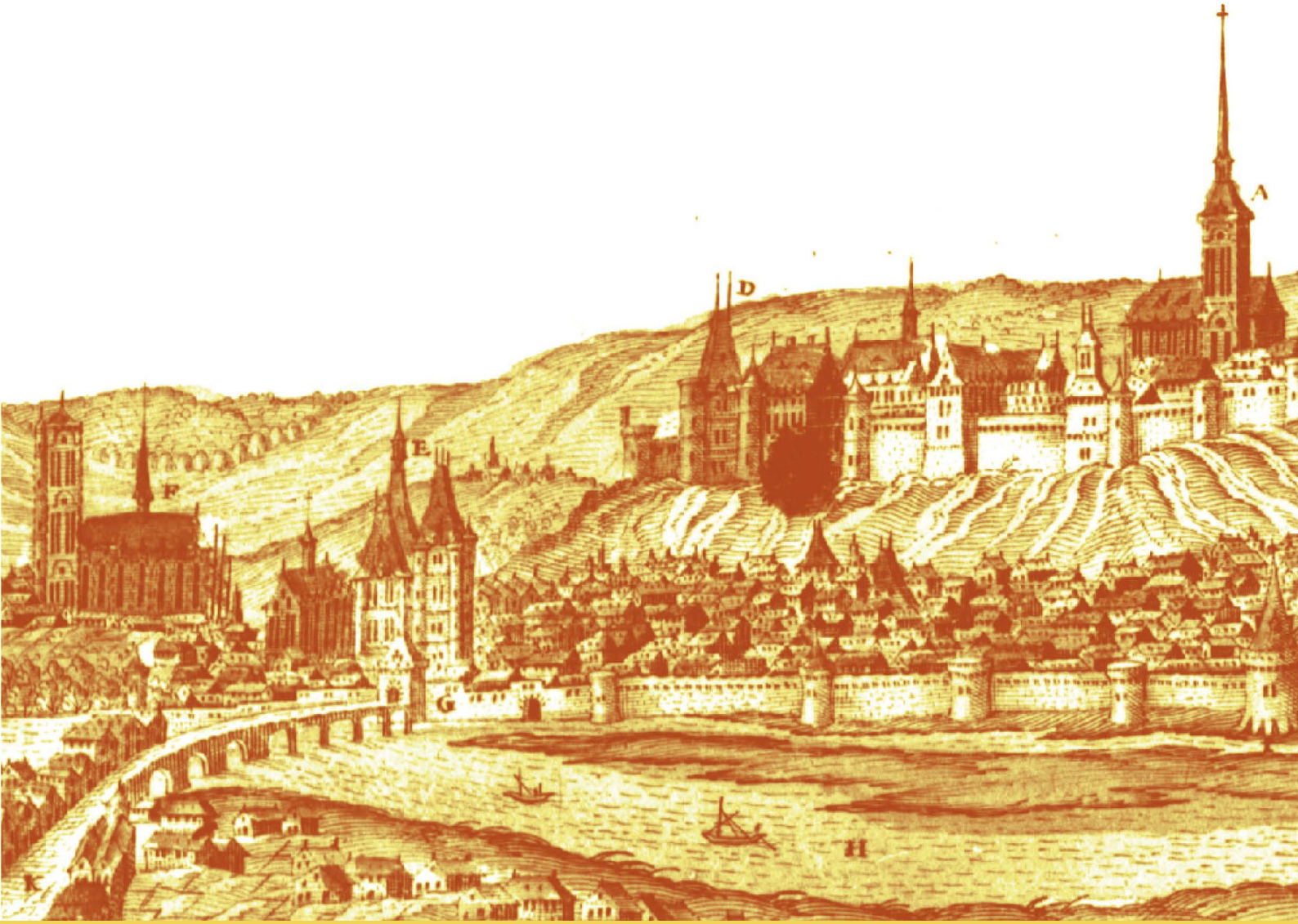

ORIGINES ET DÉVELOPPEMENTS D'UNE CITÉ MÉDIÉVALE

CHÂTEAU-THIERRY

DE LA PREMIÈRE OCCUPATION À LA NAISSANCE DU *CASTRUM* (IVe-IXe SIÈCLE)

La périodisation indiquée ci-dessous est établie pour l'ensemble du site du château. Elle s'appuie en priorité sur les grands découpages observés à travers les fouilles archéologiques réalisées de 1986 à 2004. Les éléments historiques connus et les sources documentaires étudiées permettent de diviser l'évolution du site du IVe siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Chaque période correspond à une grande phase de travaux et de transformations du site.

Le site du château présente une occupation dense dont les premières traces concrètes remontent au Ve siècle et se poursuivent presque sans interruption jusqu'au début du XIXe siècle. Par endroits, en particulier sur la périphérie du site, les couches archéologiques s'accumulent sur 5,40 m, alors qu'en d'autres emplacements, surtout au centre de la haute cour, les dépôts ne dépassent pas 0,50 m d'épaisseur.

Sur un plan méthodologique, nous avons opéré une distinction entre les données de chronologie relative issues de l'analyse en diagramme stratigraphique des unités organisées en séquence puis en phase relevant de la *Harris matrix system* et celles, absolues, relevant de l'analyse et de la confrontation avec d'autres sources quand celles-ci sont possibles (Harris, 1975, 1979a et b ; Paice, 1991). Les diverses interventions archéologiques réalisées par l'Unité archéologique de la ville de Château-Thierry (*UACT)* sont régies par cette méthode. Les éléments de datation essentiels issus du mobilier sont introduits selon les besoins. Limiter l'étude du mobilier (céramiques, monnaies, verrerie, petit mobilier en os et en métal) au strict apport chronologique s'imposait par la nature même de notre problématique. L'étude de l'ensemble du mobilier fera l'objet d'une publication ultérieure.

PÉRIODE	DATE	ZONES CONCERNÉES	COMMENTAIRES
	Ier-IVe siècle	CT-C1 et D1	Occupation permanente non attestée
Période I	IVe-VIe siècle	CT-C1 et D1	*Castra*
Période II	VIIe-VIIIe siècles	CT-C1 et D1	Hiatus (?) « Terres noires »
Période III	IXe siècle	CT-C1 et D1 CT-F2	Première enceinte en bois. Herbert Ier de Vermandois
Période IV	Xe-XIe siècles	CT-C1 et D1 CT-F2	Enceinte en bois et pierre. *Turris/aula* en pierre
Période V	XIIe siècle	CT-C1 et D1 CT-F2	Première enceinte en pierre. Thibaud II de Champagne
Période VI	XIIIe siècle	CT-C1 et D1	Deuxième enceinte en pierre. Thibaud IV de Champagne
Période VII	XIVe siècle	CT-C1, D1 et E1	Travaux royaux
Période VIII	1407-1478	CT-C1, D1 et E1	Apanage des ducs d'Orléans
Période IX	1478-1566	CT-C1, D1, E1 et F2	Antoine, le Bâtard de Bourgogne. Grande phase de travaux entre 1478 et 1504
Période X	1566-1793	CT-C1, D1 et E1 et F2	Château-Thierry est érigé par le roi en duché-pairie. Le site devient une résidence et perd sa fonction militaire. Après 1700, abandon du site par les grands de la couronne
Période XI	1793 - XXe siècle		Destructions post-révolutionnaires Occupation napoléonienne de 1814 et 1815, abandon et mise en jardin

Château de Château-Thierry : Topographie et localisation des interventions archéologiques

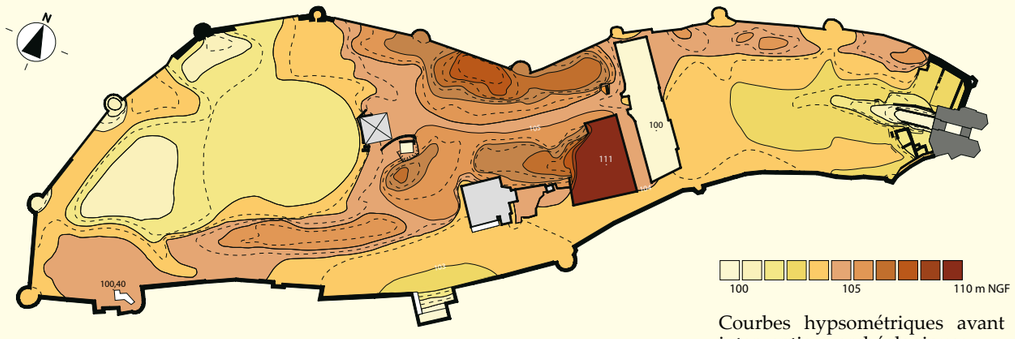

Courbes hypsométriques avant interventions archéologiques.

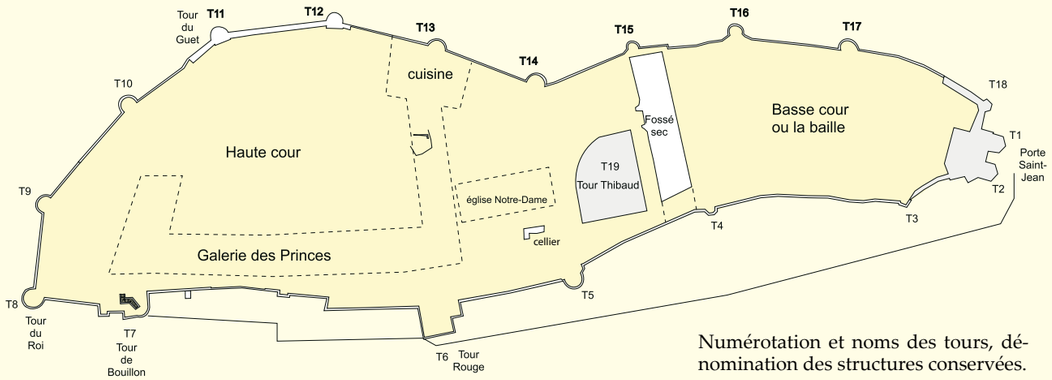

Numérotation et noms des tours, dénomination des structures conservées.

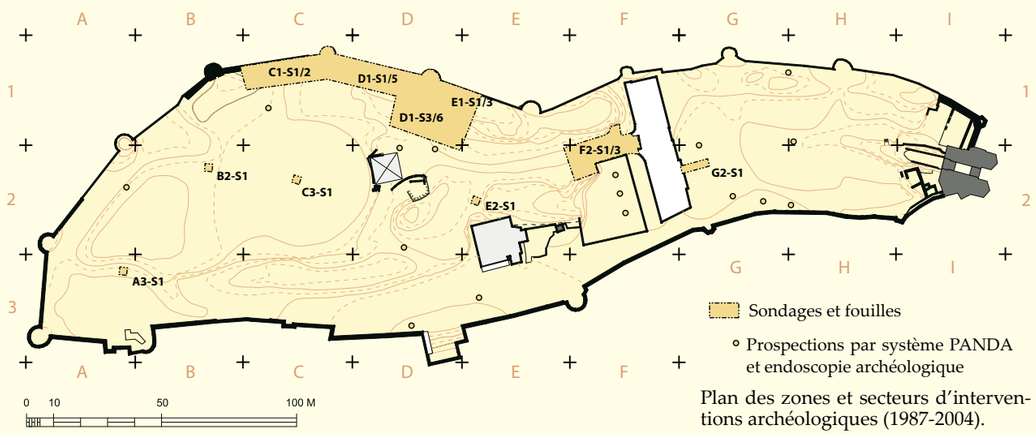

Sondages et fouilles

Prospections par système PANDA et endoscopie archéologique

Plan des zones et secteurs d'interventions archéologiques (1987-2004).

L'ensemble du château est considéré comme un seul site, distinct de toute autre opération urbaine.Il est découpé en 23 zones de 40 m de côté de A1 à I2). Dans une zone donnée, un numéro de secteur est attribué à chaque intervention. Exemple : CT-D1-S2 correspond à la référence du second secteur fouillé dans la zone D1.

Chaque tour de l'enceinte castrale, y compris les deux tours encadrant le passage d'entrée de la porte Saint-Jean porte un numéro de T1 à T18.

De 1987 à 2004, neuf secteurs de fouille ont été ouverts dans sept zones du château. Les cinq secteurs ouverts sont des sondages de 3 x 3 m dans la Haute Cour : CT-D1-S1, CT-A3-S1, CT-B1-S1, CT-C2-S1, CT-E2-S1, le sixième, CT-G2-S1, est une tranchée de 10 m de long sur 2 m de large, située dans la Basse Cour.

Les fouilles programmées ont donné lieu à l'ouverture de trois autres secteurs qui sont en fait des extensions du secteur 1 de la zone D1.

Il s'agit de CT-D1-S3 à S6, extension vers l'est et de CT-C1-S1 et CT-D1-S2, extension vers l'ouest.

CT-F2-S1 à CT-F2-S4 sont au nord de la tour Thibaud.

La répartition de toutes ces opérations répond à une double problématique tant archéologique que monumentale. Leur localisation tient compte également des recherches effectuées antérieurement notamment en 1847, 1973 et 1985.

DES PREMIÈRES OCCUPATIONS AU *CASTRUM* : PÉRIODE I (IVe-VIe SIÈCLE)

Il semble que l'éperon rocheux – dans l'état actuel de nos connaissances – n'ait pas connu de réelle implantation antérieure. Cependant, il fut exploité sous forme de carrière à ciel ouvert, approvisionnant en matériaux de construction le *vicus* d'O*domagus* proche, au couchant, à l'époque gallo-romaine (Blary, Durey-Blary et Holder, 1995). Le contexte géopolitique de la fin de l'Antiquité tardive et les premières données issues des fouilles, concordent pour reconnaître, dans les structures observées, les éléments d'un *castrum* de hauteur (Blary *et al.*, 1993). Son origine se trouve, peut-être, en rapport avec la mise en place par Aétius, général de Valentinien III, d'un *limes* sur la Marne destiné à contenir les progressions hunniques. Dans cette hypothèse, le site s'entend comme lieu de garnison et de forteresse-refuge mérovingienne, en liaison avec un domaine aristocratique et/ou une agglomération secondaire rurale (Fournier, 1978, p. 28-60).

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La première occupation comporte des constructions quadrangulaires disposées selon un axe nord-sud (fig. 64). Cinq phases ont été mises en évidence pour cette période. Les bâtiments, d'abord construits sur poteaux et de modestes dimensions, sont petit à petit remplacés par des constructions sur solin à une, puis à deux rangées de pierres liées à la terre, le dernier type étant à deux rangées de pierres liées au mortier. Les bâtiments ne sont jamais accolés, un espace de circulation existe entre chacun d'eux. Assez restreint dans les premiers temps, cet espace s'agrandit pour former une sorte de cour dans laquelle sont aménagés des foyers et aires de rejets. Dans la dernière phase, des scories ferreuses ont été retrouvées, en grande quantité et dans tous les niveaux.

Fig. 59 – Vue générale du secteur D1 en cours de fouille (*cl. F. Blary*).

Période I phase 1 (fig. 60, 65 et 66)

Les premières observations concernant cette phase s'appliquent à la dalle de calcaire naturel. À cet emplacement, le calcaire naturel se trouve à une altitude moyenne de 100 m alors qu'au point central de la haute cour, il est à 102 m. Cette différence de niveau ne semble pas due à une érosion naturelle. L'hypothèse d'une exploitation du matériau calcaire antérieurement à une implantation sur le site est envisageable. Un sondage réalisé en 1990 sur la zone A3, en périphérie ouest de la haute cour, montrait des enlèvements de pierres en bloc sur une partie abrupte de la falaise. Le site a pu servir, durant la période gallo-romaine, de carrière d'exploitation de calcaire à ciel ouvert. Cette activité, peut-être temporaire, est impossible à dater avec le peu d'indices dont nous disposons. A-t-elle précédé de longtemps les premières occupations ? Est-elle liée au *vicus* gallo-romain situé sur la colline des *Vaucrises* à 500 m au nord-ouest ?

Par ailleurs, nous avons observé dans le sol géologique le creusement d'un long sillon orienté est-ouest. Il traverse en oblique le sondage au sud. Il a été mis au jour sur une longueur de 2,80 m. Sa largeur mesure en moyenne 0,20 m pour une profondeur de 0,10 m. La présence d'une saignée régulière dans le sol naturel est quelque peu étonnante. Sa fonction, difficilement déterminable, peut-elle s'apparenter à une tranchée de drainage ? Sur ce calcaire, dont la surface paraît retravaillée, est ensuite implantée une couche de nivellement [5 142], terre argileuse brun-ocre mélangée à un cailloutis calcaire. Cette couche, dont le rôle a été d'aplanir le sol peut-être afin d'asseoir les installations à venir sur une base stable, est en effet régulière du levant au couchant. En revanche, elle garde, du sud vers le nord, un pendage à peu près identique à celui du sol naturel.

Quelques tessons de céramiques gallo-romaines ainsi qu'un grand nombre de tessons de céramiques non tournées a été retrouvé dans ce contexte. Il est difficile, cependant, de déterminer d'où provient ce remblai et à quel moment il a été déposé.

Période I Phase 2 (fig. 60, 61, 65 et 66)

Des constructions de bois sont installées après un apport d'une terre plus fine et moins caillouteuse [5127=5100] que la terre de nivellement [5142]. Deux états ont été distingués dans les bâtiments.

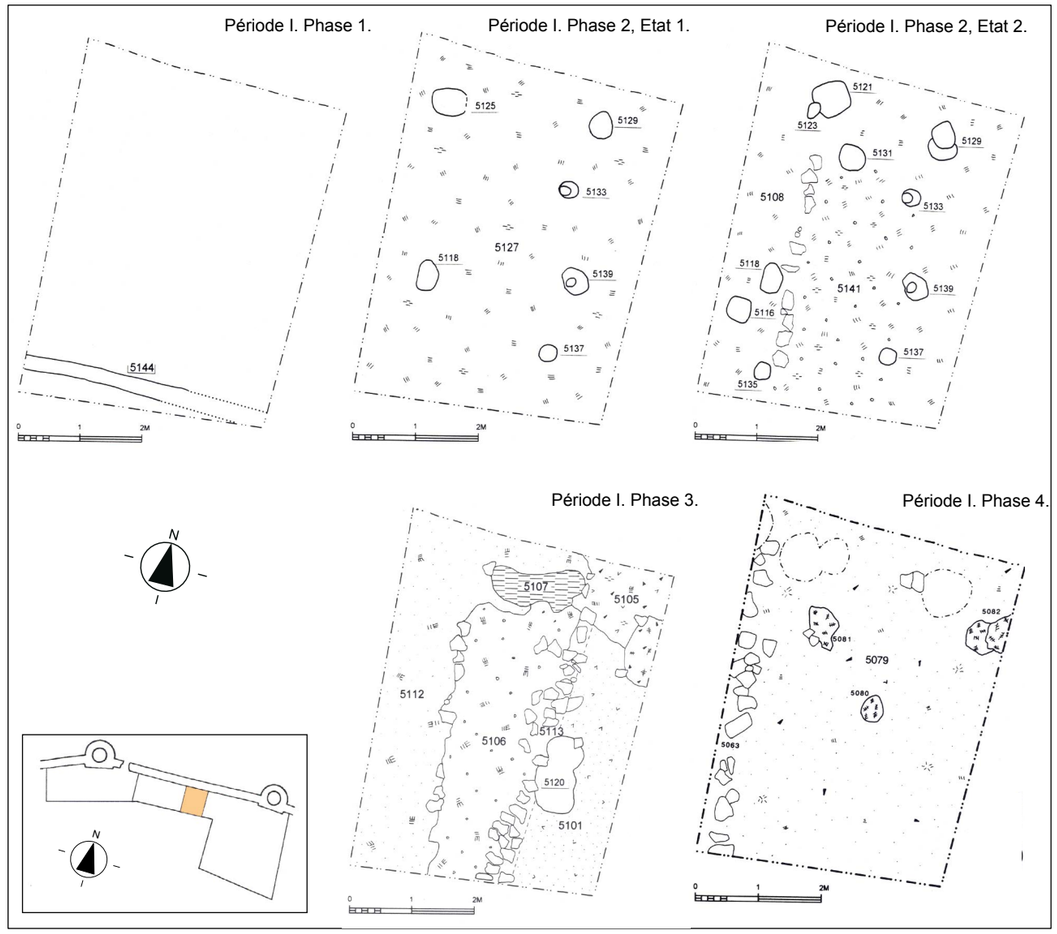

Fig. 60 – Site du Château. Secteur CT D1-S5, avec numérotation des unités stratigraphiques (US), Période I, phases 1 à 4 *(dessin V. Durey)*.

Dans un premier temps, il s'agit de simples constructions sur poteaux implantés dans des creusements de calage un peu plus larges. Quatre poteaux principaux ont été observés [5118, 5139, 5129 et 5125]. Leur diamètre, pour ceux dont le négatif a pu être observé, est de 0,20 m en moyenne et leur profondeur varie entre 0,40 et 0,60 m. La ligne formée par deux de ces poteaux, à l'est, semble renforcée par deux petits poteaux, nettement moins enfoncés dans le sol et légèrement décalés vers l'ouest [5133 et 5137]. Aucun sol ne semble correspondre à cet état, sans doute très temporaire (fig. 60).

Dans un deuxième temps, la ligne de poteaux ouest se renforce par une paroi dont la base est matérialisée par un solin de pierre d'une largeur de 0,30 m. Cette paroi se trouve, non pas dans l'alignement direct des poteaux, mais forme une ligne parallèle, légèrement décalée vers l'orient. Un empierrement [5141] est aménagé entre les deux axes formés par les lignes de poteaux et le solin de pierres. Il indique l'existence d'un chemin, d'un espace de circulation entre deux constructions. Nous serions donc, ici, en bout de deux baraquements alignés, espacés de deux mètres (fig. 60).

Fig. 61 – Site du Château. Secteur CT D1-S5, Période I, phase 2 (*cl. V. Durey*).

L'interruption du solin de pierre vers le nord correspond, peut-être, à l'emplacement d'une ouverture dans la cloison. L'orientation des lignes est parfaitement nord-sud.

Période I Phase 3 (fig. 60, 62, 65 et 66)

Cette phase voit l'abandon des structures de bois sur poteau. Une nouvelle construction, sur solin de pierre est implantée avec une orientation un peu décalée par rapport aux constructions antérieures. Le bâtiment est construit sur l'édifice oriental antérieur. Il semble qu'aucun bâtiment ne soit implanté à l'ouest ou bien à une distance hors de la limite du sondage, donc supérieure à 2,50 m. Le solin de pierre, large de 0,60 m, selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, s'interrompt à environ 0,50 m de la limite nord de la fouille. Aucun retour de mur n'a été observé, ce qui pourrait indiquer une ouverture. Un empierrement [5107] est d'ailleurs mis en place juste au-devant de cette interruption (fig. 60 et 62).

À l'ouest de la paroi, plusieurs couches de rejets domestiques semblent indiquer que nous sommes à l'extérieur de la construction. Elles ont livré un grand nombre d'objets osseux et métalliques. Sur l'autre côté de la paroi, un foyer a été aménagé. Il s'agit d'un creusement de forme ovale (comme un haricot) de 1,20 m de long sur 0,60 m de large et profond de 0,30 m. Ce foyer, détruit à la fin de son utilisation, a été démonté presque complètement et nous n'avons retrouvé que les limites du creusement, dont les parois sont fortement rubéfiées. Sur un côté, une partie moins profonde formait peut-être une aire de chauffe ou un cendrier. Le comblement est constitué d'éléments rubéfiés, cendres, argile cuite, charbon de bois très mélangés du fait de la perturbation. Quelques pierres en arc de cercle et une tuile en forment les limites. À l'origine, ce foyer était probablement construit en pierres et en tuiles.

Fig. 62 – Site du château. Secteur CT D1-S5, période I, phase 3 (*cl. V. Durey*).

Période I Phase 4 (fig. 60, 65 et 66)

La structure de la phase antérieure est détruite puis une couche de nivellement [5079] est apportée sur la surface (fig. 60) pour implanter de nouvelles constructions. Un bâtiment est, en effet, construit dont le seul vestige – un solin de pierre situé plus à l'ouest que le solin précédent – reprend, cette fois-ci, une orientation parfaitement nord-sud. La fouille étant limitée en surface, nous n'avons pas pu déterminer si nous étions sur l'intérieur ou l'extérieur du bâtiment. Le solin s'interrompt à environ 0,60 m de la limite nord de la fouille : nous sommes, peut-être aussi, en présence d'une ouverture (fig. 60).

Sur le secteur fouillé, trois plaques d'argile rubéfiée ont été découvertes. Ce sont d'ailleurs ces éléments qui nous ont indiqués la présence d'un niveau d'occupation. Sur ces trois plaques rubéfiées [5080, 5081 et 5082], deux sont très certainement des foyers. Aucun charbon de bois n'a été retrouvé sur ces plaques qui semblent avoir été régulièrement nettoyées (fig. 60).

Période I Phase 5 (fig. 63, 64, 65 et 66)

Cette phase a été observée sur toute la surface définie au départ. Après un nivellement (abandon ou démontage des structures antérieures), sont construits deux bâtiments sur solins de pierre. Trois états ont été distingués sur ces bâtiments (fig. 63 à 64).

Bâtiment oriental, état 1

Cet état est moins bien reconnu car la fouille n'ayant pas été poursuivie sur l'ensemble de la surface d'origine, certains contextes restent un peu « flottants ». Cependant, nous avons pu déterminer un premier état dans la phase 5, du fait d'une différence de construction du bâtiment ouest. Cette première construction n'a peut-être été que très temporaire (fig. 63). Une construction a été partiellement reconnue sur l'extrémité orientale de la fouille. Deux ensembles de pierres semblent former la base d'un mur et de son retour vers le levant. Aucun sol n'est associé à ce mur de façon certaine.

Bâtiment oriental, état 2

Une nouvelle construction est édifiée, décalée par rapport à la précédente. Les aménagements carolingiens, fond de cabane et creusements de calage de poteaux de l'enceinte, ont fortement perturbé la structure. Deux portions de mur sont visibles [5 074

et 5 073]. Il s'agit de solins de pierre, constitués de petites pierres calcaires, placées en hérisson et liées au mortier de chaux de couleur jaune clair. Placés dans le même axe, ces deux fragments de solin, larges de 0,50 m, forment la paroi externe occidentale. Au nord, le mur est perturbé par le creusement de fondation de l'enceinte médiévale. Au sud, il se poursuit plus loin, au-delà de la limite de la fouille (fig. 63).

Un retour de mur interne [5 093] construit de manière identique, est visible, en partie, dans la perturbation du fond de cabane. Sa largeur est un peu moins importante : 0,40 m. Les sols intérieurs sont constitués de couches argileuses et, dans la partie nord, d'un mortier très pulvérulent [5 078].

Bâtiment oriental, état 3

La paroi externe est reprise sur le même axe. Un nouveau solin [5 044 et 5 048] moins large est implanté (0,70 m). Les pierres, petits moellons calcaires, sont posées de lit, et liées à la terre. Un

Fig. 63 – Site du château. Secteur CT D1-S5. Période I : en haut, plan général, phase 5, état 1 et en bas, phase 5, état 2 (*dessin F. Blary*).

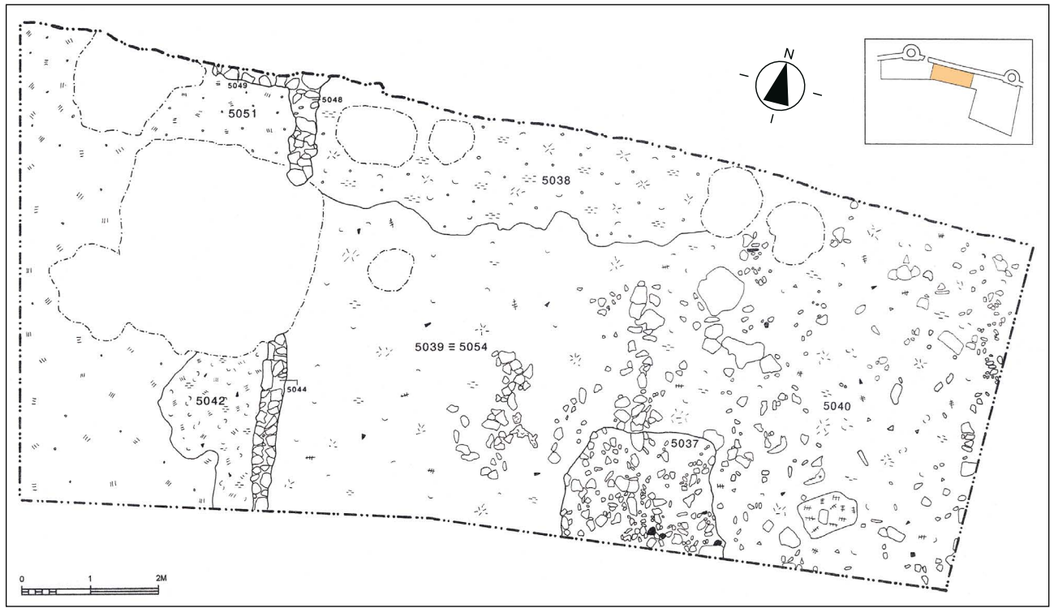

Fig. 64 - Site du château. Secteur CT D1-S5. Période I, phase 5, état 3 (*dessin F. Blary*).

retour, visible au nord [5 049], s'intègre partiellement dans la fondation de l'enceinte du XIIe siècle. Le mur interne ne semble pas être repris, ce qui montrerait une réorganisation interne de la structure. Cependant, du fait de la perturbation postérieure à l'époque carolingienne, nous ne pouvons être affirmatif à ce sujet.

Bâtiment occidental, état 1

Dans un premier temps, ce bâtiment constitué d'un solin de pierre lié à la terre, forme un retour assez court vers l'ouest (perturbé par le creusement de calage d'un poteau de la période IV, carolingienne. Dans l'axe de ce retour, le solin de pierre est remplacé par deux poteaux [5076 et 5072]. Ainsi, la paroi nord était sans doute ouverte, la construction ayant plutôt un rôle d'appentis. Ainsi défini, l'édifice, dont la forme n'est pas rigoureusement quadrangulaire (l'angle nord-est n'est pas exactement à 90°), a été dégagé sur une surface minimale de 6,50 m sur 6 m, soit 39 m² (fig. 63). Entre les deux bâtiments a été mis au jour un foyer [5 083], de surface assez importante, dont la rubéfaction a touché une partie de la couche autour dudit foyer. De forme presque circulaire (Ø : 1,40 m environ), il a été aménagé dans un creusement [5 087] de 0,10 m de profondeur.

Bâtiment occidental, état 2

Les poteaux constituant la paroi nord sont démontés, leur creusement comblé. Une couche de cailloutis calcaire [5 062] est apportée et étalée. Un ensemble de pierres posées sur cette couche constitue peut-être un solin permettant de fermer la construction au nord.

À l'intérieur du bâtiment, dont la surface reste identique au précédent, soit 39 m², quatre petits aménagements de pierre, dont certaines sont posées à la verticale [5065, 5066, 5067, 5 058] forment le calage de poteaux posés à même le sol. Une ligne de pierres d'une longueur de 1,20 m est également à mettre en relation avec ces aménagements. Située dans l'angle nord-est, elle est, semble-t-il, parallèle au mur [5 041]. Une large pierre de calcaire en forme l'extrémité nord. Elle comporte en surface des encoches, peut-être liées à son utilisation. Une couche de chaux pure forme un sol dans la moitié nord du bâtiment.

Entre les deux bâtiments, le foyer, dont l'utilisation est probablement, en partie, contemporaine de ce second état, est recouvert, après son abandon, d'une couche de chaux et de cailloutis calcaire assez compacte [5 068]. La zone, couverte de rejets (pierres, tuiles, et couches de terre argileuse) comporte des fragments d'argile rubéfiée et de charbon de bois.

Bâtiment occidental, état 3

La construction orientale, ayant été détruite ou abandonnée est recouverte sur toute la zone [5 040] par une couche importante de rejets domestiques et de destructions. Plus dense à un endroit, elle a été numérotée différemment [5 037].

L'espace situé entre les deux bâtiments est couvert d'une couche contenant des éléments de destruction, mais en quantité nettement moins impor-

tante que la couche 5 040. À l'opposé, au sud, un cailloutis calcaire est apporté [5 038]. Fortement damée, cette couche semble constituer une sorte de zone de circulation.

LA QUESTION DES « TERRES NOIRES » : PÉRIODE II (VIIe-VIIIe SIÈCLE)

Cette phase correspond à la couche de terres noires distinguées des phases antérieures pour des raisons spécifiques que nous allons développer. Comme nous l'avons déjà précisé, ces terres ont été observées sur l'ensemble de la zone dégagée le long de la courtine nord, en fait sur une surface totale de 240 m². Cependant, elles n'ont été fouillées réellement que sur l'emplacement où elles paraissaient les moins perturbées, soit sur le secteur 5 de la zone D1, ce qui correspond à une surface de 120 m².

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Elles se caractérisent par une apparente homogénéité et par l'absence totale de sols ou de structures en place, tout du moins non observables. Nous les avons fouillées en quatre passes artificielles de 0,10 m chacune, numérotées [5027A] à [5027D]. En plan, aucune distinction de couleur de terre ou de composition n'a pu être faite. En revanche, dans la coupe, par temps humide, il fut possible de distinguer deux couches d'épaisseur à peu près similaire (fig. 65) :

– la première, supérieure, de couleur grise et plus meuble correspond aux passes [5027A/B] ;
– la seconde, inférieure, de couleur brun claire, plus compacte et visiblement de composition plus argileuse, correspond aux couches [5027C/D].

Les deux couches semblent cependant être assez argileuses car elles subissent, par temps sec, un phénomène de craquelures verticales et peuvent être décollées en plaques de la coupe stratigraphique. Ces couches ne contiennent *a priori* que du mobilier provenant des niveaux inférieurs, en assez grande quantité. Des remontages céramiques ont été possibles avec des tessons provenant des diverses passes (A à D) de même qu'entre l'ensemble de la couche [5 027] et les couches inférieures [5037, 5 040].

Suite à cette occupation, des dépôts de terres sombres de 0,40 à 0,60 m d'épaisseur ont été observés sur les deux secteurs, sur une superficie totale de 240 m². Ils ont été fouillés sur une surface plus restreinte de 120 m², à l'emplacement où ils étaient les moins perturbés.

Aucun vestige de cette période II ne nous est parvenu sur les autres secteurs fouillés. D'après les observations faites sur les zones C1 et D1, les niveaux les mieux conservés se situent à des emplacements où la stratigraphie est épaisse, soit aux environs de 100 à 101 m NGF. Il est donc tout à fait compréhensible qu'aucun vestige n'ait été retrouvé sur la zone F2, où affleure le sol naturel à une altitude de 105 m NGF et où l'épaisseur des couches conservées mesure 0,50 m au maximum, ce qui déjà indique de nombreux remaniements. Il est évident, dans ce cas, que les couches les plus perturbées soient les plus anciennes.

La période I datée de la fin du IVe et du VIe siècle par la céramique sigillée d'Argonne, largement représentée dans les contextes fouillés sur les secteurs C1-S1/D1-S2 (fig. 67), fournissent des données nouvelles sur la chronologie de l'occupation de l'éperon. Ce matériel de tradition « romaine » est associé dans les unités stratigraphiques correspondantes à des objets d'origine germanique (117). Si la fonction des

117 - Fragments de verres apodes décorés au fil, peignes et fibules de la fin IVe ou du début du Ve siècle ; analyse du mobilier effectuée par Paul Van Ossel et Yvan Barat dans le cadre du PCR *L'époque romaine tardive en Île-de-France*.

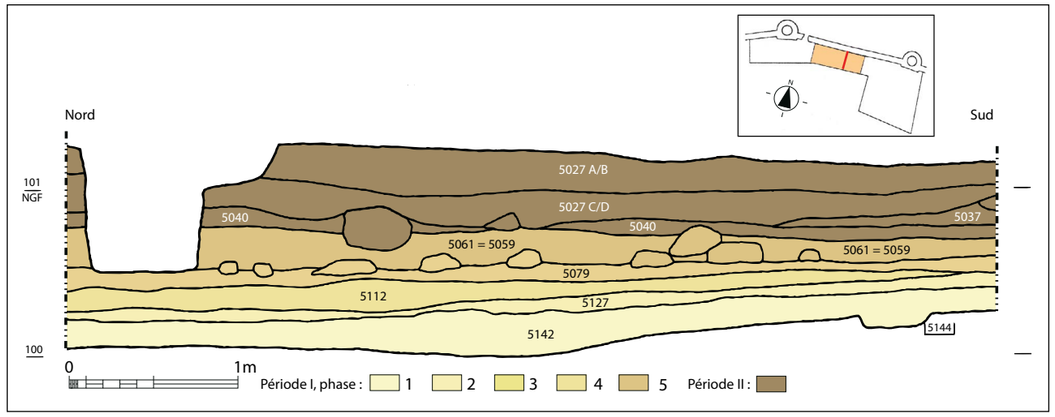

Fig. 65 – Site du château. Secteurs C1-S5. Coupe nord-sud montrant la succession des 5 phases de la période I recouvertes par les « terres noires » de la période II (*dessin V. Durey et F. Blary*).

constructions observées n'a pu être clairement établie, la présence, à partir de la cinquième phase, de résidus de fonte du métal (scories) en grande quantité, montre la proximité d'une forge. Il est possible que ces bâtiments aient été associés à cette activité métallurgique.

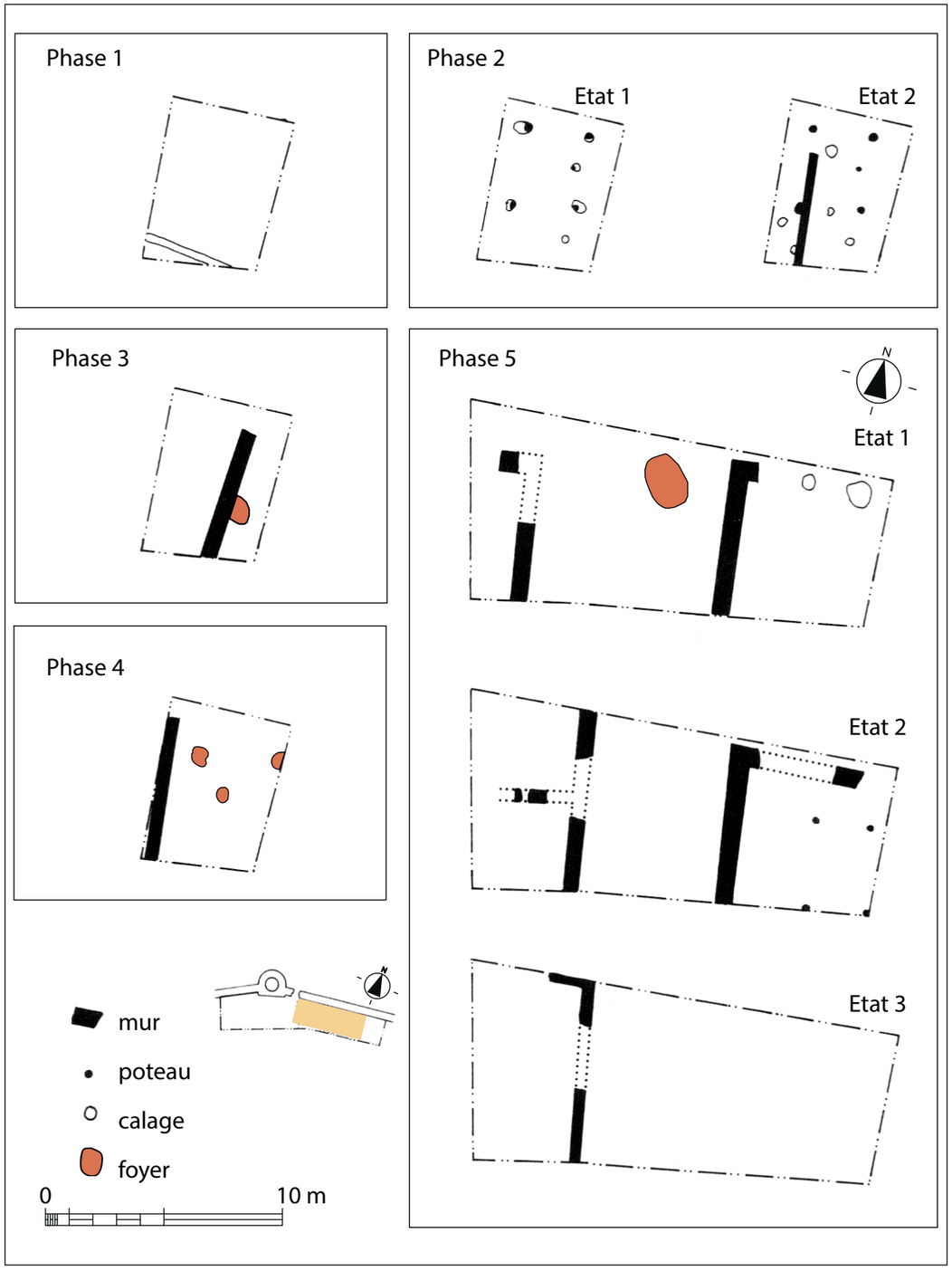

Fig. 66 – Site du château. Secteurs C1-S1 et D1-S2. Période I, phases 1 à 5 : présentation synthétique de l'évolution des principales structures d'occupation observées (*dessin V. Durey*).

INTERPRÉTATION DES PÉRIODES I ET II

Du fait des perturbations apportées par le creusement des fondations d'une enceinte en pierre au XIIe siècle, nous n'avons aucune trace des limites externes de l'espace occupé. Peut-on envisager alors l'existence d'un système défensif ? Nous ne l'observons pas directement mais, étant donné le fort relief de l'éperon à cet endroit, il est probable qu'un enclos fermait le site sur sa partie nord. La parfaite horizontalité des couches d'occupation indique qu'elles devaient buter sur une palissade de bois ou un muret de pierre. À cet emplacement, chaque construction était donc totalement libre de circulation.

De toute évidence, l'occupation, durant cette période, ne fut pas limitée à cette seule partie du site qui se trouve, rappelons-le, en périphérie de l'éperon. La quantité et la qualité du mobilier céramique trahissent une occupation dense probablement liée à des installations plus importantes au centre de la terrasse de l'éperon. Quelle est la nature de cette occupation ? Le site, en hauteur, domine au nord un talweg et le plateau des Chéneaux et, au sud, la vallée de la Marne. Il est particulièrement favorable à un aménagement défensif. Les différentes phases et états laissent clairement apparaître une continuité de l'habitat et non une occupation temporaire liée à un site-refuge.

Un niveau important de « terres noires » recouvre ces contextes. Le phénomène de formation de ces couches de terres reste à élucider (118). Comprises entre le VIe siècle et le début du IXe siècle, sont-elles liées à un abandon de la place ? Les premières analyses l'infirment totalement. Des apports de terre sont visibles – deux couches dont la formation n'est pas naturelle ont été distinguées stratigraphiquement. La présence de ces « terres noires » interdit l'interprétation d'un hiatus dans l'occupation du site entre le VIe et le IXe siècle. L'hypothèse d'une restructuration de l'espace occupé pourrait être envisagée : un habitat resserré au centre de l'éperon et moins étendu que l'occupation précédente. La présence de nombreux éléments des contextes inférieurs (céramiques, tuiles, mortier, ossements), permet de penser qu'ils ont été fortement remués. Une remise en culture partielle de cet espace paraît improbable, ces indices ne permettent pas de la rejeter totalement.

Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de saisir les raisons d'une telle réduction de l'occupation sur le site, voire d'un déplacement entre le VIe siècle et le début du IXe siècle, qui connaît

118 - Nous avons développé à l'*Unité d'archéologie de Château-Thierry*, en relation avec plusieurs laboratoires et en collaboration avec Henri Galinié, une recherche interdisciplinaire sur cette question des « terres noires » de Château-Thierry. Sur cette question générale, voir Cammas *et al.*, 1995, p. 23-29.

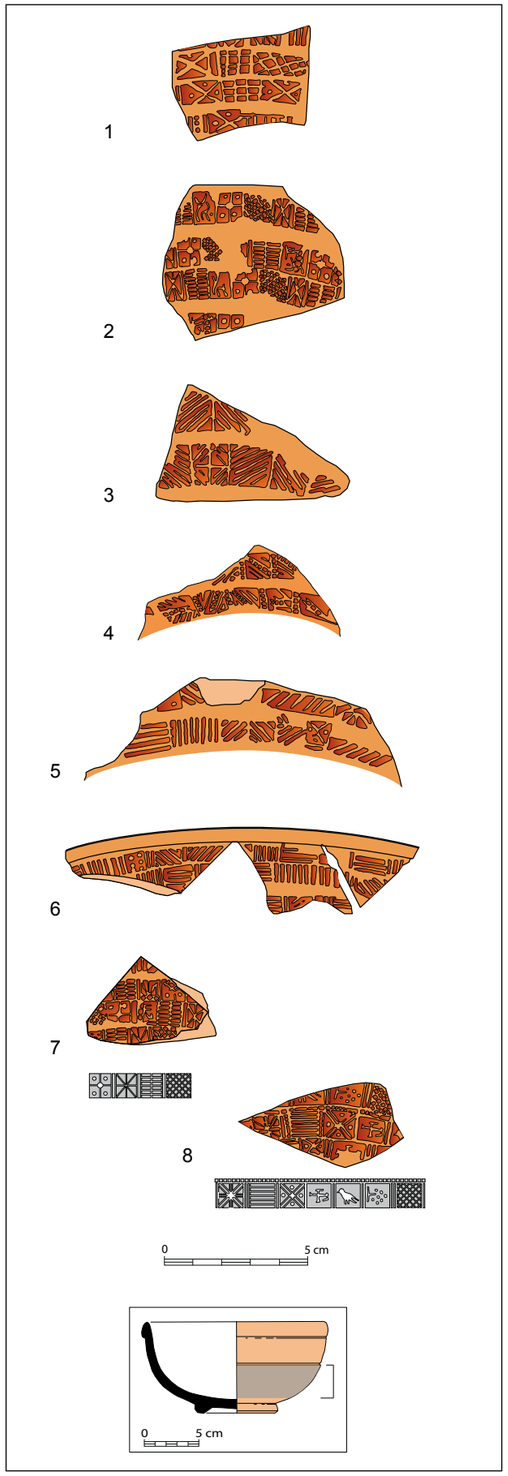

Fig. 67 – Huit exemples de décors à la molette de sigillées d'Argonne (Chenet 320) découvertes dans les contextes de la fin du IVe et début Ve siècles. Certaines portent des symboles chrétiens comme la n° 8 (*dessins F. Blary*).

alors une occupation « claire » de l'espace formant l'éperon.

La présence d'objets de type germanique et militaire dans les établissements ruraux constitue bien souvent un argument avancé par les chercheurs pour affirmer une certaine militarisation de ces domaines au IVe siècle (Van Ossel, 1992, p. 163). Il faut admettre avec ce chercheur « que la large répartition et la diffusion de ces objets reflètent sans doute bien plus la germanisation et la militarisation croissante de l'ensemble de la société tardive (par immigration ou engagement dans l'armée) à partir du milieu du IVe siècle, que la prise en charge directe des domaines ruraux par l'armée ou l'administration impériales ». Cette relation a cependant été avancée pour Bad Dürkheim-Ungstein ou des sites dans la région trévire (Van Ossel, 1992, p. 165 et 167).

Les structures observées dans les premiers aménagements pourraient être en rapport avec une implantation militaire de fortin ou *castra* du Bas-Empire transformé progressivement en résidence aristocratique pendant le haut Moyen Âge. Les quelques indices découverts sur le site fortifié et aux Chéneaux montrent à la fois le besoin de se défendre et l'existence de biens à défendre. Les liens entre l'espace domanial et l'espace fortifié demeurent difficiles à établir par les données dont nous disposons à l'heure actuelle.

Sans pouvoir ou vouloir associer un événement historique particulier plutôt qu'un autre, connu pour ces périodes troublées (119), il paraît important de remarquer que cette première occupation s'inscrit dans un contexte historique marqué par l'entrée des Barbares dans l'Empire. Les découvertes de cimetières – à défaut d'habitat (120) – au nord de Château-Thierry dans la vallée d'Ourcq attestent de l'installation de populations germaniques dès la fin du IVe siècle (Moreau, 1876-1898). Les fouilles réalisées à Vireux-Molhain (Ardennes) montrent la présence dès 370-380 sur un site de hauteur, d'une garnison dont l'origine germanique est attestée par la nature du mobilier funéraire retrouvé dans les tombes du cimetière attenant (Lemant, Bohme, Bayard et Doyen, 1983 ; Périn et Feffer, 1987, vol. I, p. 64). Les sites fortifiés de Samson, d'Éprave, de Vieuxville dans le Namurois montrent une occupation continue jusqu'à l'époque mérovingienne. Au déclin de la domination romaine, ces sites continuent à être utilisés comme résidences aristocratiques fortifiées. Si la situation particulière de la Germanie seconde se distingue de celle des provinces romaines voisines, ce glissement progressif est intéressant à mettre en parallèle avec l'occupation du site de hauteur de Château-Thierry.

Dans les années 449-450, les raids des Huns menés par Attila détruisent les villes de Metz, Reims et Troyes (121). Sous la conduite du général Aetius et de Théodoric, les peuples fédérés (*foederati*) les repoussent devant Orléans et les acculent à la défaite l'année suivante au *Campus Mauriacus* près de Troyes (122). Cette reprise en main montre un rôle militaire de plus en plus important des populations d'origine germanique et augure de leur futur rôle politique sur ces territoires. Les premières observations faites sur l'éperon de Château-Thierry suggère cette interprétation.

Les constructions initiales de bois pourraient correspondre à des bâtiments de casernement en alignement, à la manière des camps de tradition romaine. Les fouilles archéologiques réalisées dans la zone D1 secteur 2 et C1 secteur 1 (fig. 65), montrent une première occupation durant le Ve et le VIe siècle. Cette première forme d'implantation donne naissance à une structure plus évoluée, comme pourraient le suggérer les activités artisanales métallurgiques attestées sur le site. L'hypothèse d'une transformation en habitat aristocratique fortifié est séduisante, mais ne pourra être clairement établie qu'avec l'observation concrète de cet habitat montrant ostensiblement les caractères nobles de cette résidence. Le passage de l'un à l'autre s'effectue sans trace d'interruption mais reste difficile à appréhender par la seule observation de « terres noires » des zones fouillées.

Après l'examen des données actuellement en notre possession, un premier schéma de l'organisation du territoire entre le Ve et le VIIIe siècle peut être dégagé. Il est marqué par la disparition de l'entité urbaine de tradition antique, réduite à un simple noyau d'habitat de type villageois. La superposition des espaces de ces deux modes d'occupation et la probable réutilisation d'un sanctuaire pour l'établissement du culte chrétien (église Saint-Martin) pourraient indiquer un glissement de l'un vers l'autre. La christianisation de la population semble précoce.

119 - Le lien direct serait, de toute évidence, illusoire et sans fondement avec les quelques observations archéologiques de l'occupation du site à cette période.

120 - Dans l'arrondissement de Château-Thierry, la carte archéologique ne mentionne, à l'heure actuelle, aucune fouille ni même une localisation de site d'habitat en dehors de ceux repérés sur le territoire communal (Pichon, 2003). Ce « vide » apparent trahit, bien évidemment, l'état de la recherche et non une quelconque réalité des faits.

121 - Si souvent évoqués dans les publications érudites du XIXe siècle, pour expliquer la disparition de certaines agglomérations antiques comme les *vici* de Port-à-Binson (Marne) ou encore d'*Odomagus*…

122 - Traditionnellement « Les Champs catalauniques » sont situés entre Chalons-en-Champagne (Marne) et de Troyes (Aube). Cette localisation est celle la plus souvent retenue dans la littérature abondante qu'a suscité ce sujet.

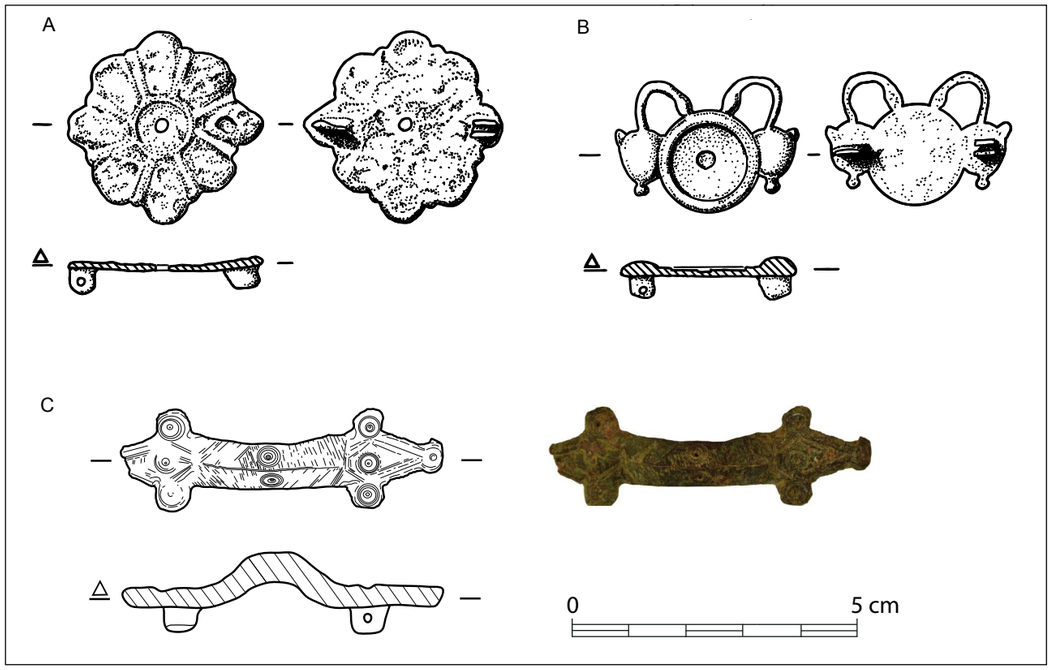

Fig. 68 – Fibules découvertes dans les contextes de « terres noires » de la Période II. A et B : IVe et Ve siècles et C : fin VIIe ou début VIIIe siècle (*dessins et cl. F. Blary*).

En parallèle, le site naturellement défensif, à l'est de cette occupation demeure jusque-là dépourvu de trace d'habitat. Seule, l'exploitation des pierres de construction de son flanc nord-ouest a été constatée par les nombreux déchets de tailles et les traces de pics laissées sur la roche (123). L'aménagement en camp militaire est probablement en relation avec l'arrivée d'une nouvelle population d'origine germanique. Profitant de l'effondrement du pouvoir politique impérial, cet établissement militaire, ou premier *castra* antique, devient le siège d'un habitat fortifié aristocratique mérovingien dépendant peut-être de la famille royale des Thierry à partir de la fin du VIIe siècle. Le cimetière découvert aux Chéneaux est en relation avec cette première implantation d'un pouvoir militaire de Neustrie à la frontière de l'Austrasie (fig. 69) (Bur, 1977, p. 80 ; Lebecq, 1990 ; catalogue d'exposition, 1985, note 43). Le contexte historique est particulièrement complexe et incertain. Les partages mérovingiens sont difficiles à suivre tant leurs tracés successifs apparaissent discordants et difficilement repérables.

La succession de regroupements et de morcellements nuit à la cohérence territoriale. Les grandes étapes de ces morcellements du pouvoir en trois royaumes se situent après la mort de Clovis en 551 et celle de Clotaire I en 561. Finalement, sous le règne de Clotaire II, roi de Soissons et de Noyon, un regroupement de l'ensemble s'effectue en sa faveur à partir de 558. Mais, après le décès de Dagobert en 639, l'Austrasie affronte la Burgondie-Neustrie dans laquelle se place le site que nous étudions (fig. 69). Les vicissitudes du pouvoir politique et le face-à-face entre Austrasie et Neustrie, aux issues incertaines pendant cette période, favorisent certainement l'établissement d'habitats aristocratiques fortifiés. Il reste cependant difficile d'établir par la nature de la documentation, la paternité ou l'appartenance de ces habitats parfois éphémères. Quand apparaît pour la première fois vers 575, le *ducatus Campanie*, où la Champagne prend une dimension politique et militaire, il est important de rappeler que le territoire dans lequel s'inscrit notre site reste dépendant de la Neustrie. L'apparition précoce d'une abbaye royale à Chézy-sur-Marne (124), à 7 km au sud-est du château de Château-Thierry, fondée sur la règle de saint Colomban probablement à la fin du VIIe ou au début du VIIIe siècle entre les règnes de Thierry III de Neustrie et de Thierry IV de Chelles (Bonnet-Maury, 1903 ; Lusse, 1981 ; Patat, 1996 ; Blary, Patat, 2011) semble suggérer l'influence royale sur ce territoire. Peut-on mettre en relation l'occupation du site fortifié de Château-Thierry avec cette présence aristocratique ? L'existence des « terres noires » dans les zones fouillées permet seulement de confirmer une occupation du site dans la période considérée mais pas de la définir (fig. 68). L'origine

123 - Une fine couche de terre sombre d'abandon les sépare des installations postérieures.

124 - Arr. de Château-Thierry, canton de Charly-sur-Marne.

du nom de Château de Thierry trouve dès lors un certain écho. Malheureusement, si l'hypothèse est séduisante elle ne repose que sur quelques indices et aucun texte n'en donne confirmation. Seule la fouille de l'habitat en relation avec les « terres noires » observées sur le site permettrait d'apporter une preuve éclatante, par exemple à l'intérieur de la tour Thibaud ou à l'ouest de celle-ci.

Quoi qu'il en soit le territoire semble donc constitué, à cette époque, de deux noyaux juxtaposés hérités de la période antique : un habitat réduit, ayant perdu ses caractères urbains, à caractère villageois ; l'autre, fondé sur la force, le contrôle militaire et politique, probablement transformé en habitat aristocratique fortifié dans un territoire aux marches de deux royaumes francs souvent belligérants : la Neustrie et l'Austrasie.

Pour appréhender ce point crucial de l'histoire du développement de Château-Thierry, deux sources complémentaires sont utilisées : les données récentes issues des fouilles en aire ouverte pratiquées sur le site du château et l'analyse des sources écrites. L'une d'elles est particulièrement riche d'enseignements : les *Annales* de Flodoard de Reims, *Chroniques royales de 916 à 966*.

La confrontation des résultats de ces deux approches apporte de nouveaux éléments sur la structuration de l'espace castral et la création d'une grande résidence aristocratique sous les Vermandois.

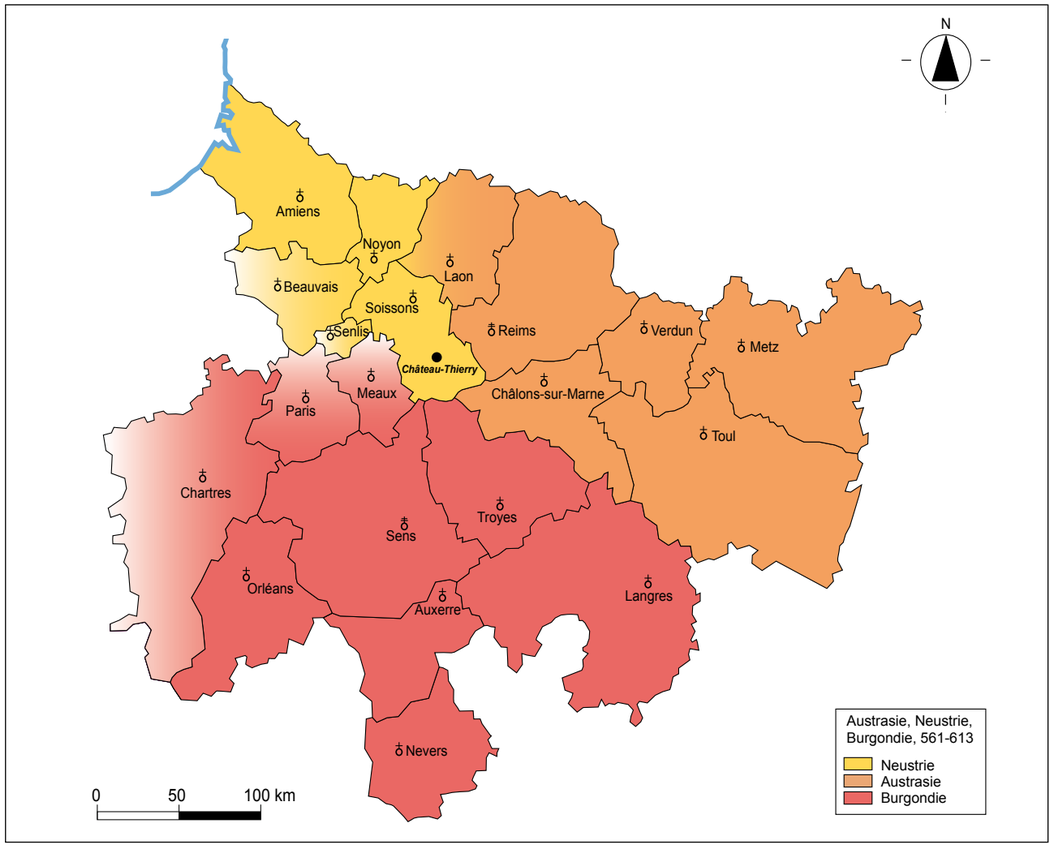

Fig. 69 - Austrasie, Neustrie et Burgondie représentés en blanc (*F. Blary et S. Ziegler d'après Bur, 1977, p. 82 et Atlas de la France de l'an mil, 1994*).